



**PRÉFET  
DE LA  
MARTINIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Fort-de-France, le 11 mars 2020

## Communiqué de presse

### **Escale du Costa Magica en Martinique : mesures prises**

Dans le cadre de son escale prévue en Martinique le jeudi 12 mars, le bateau de croisière Costa Magica a signalé la présence de plusieurs malades à son bord susceptible d'être porteurs du coronavirus COVID-19.

Cette situation nous conduit à refuser l'escale de ce navire tant que le doute ne sera pas levé.

Lorsque le bateau approchera de la Martinique, il sera placé temporairement en quarantaine à 3 milles marins (6 km) des côtes, à l'entrée de la baie de Fort-de-France.

Des prélèvements sur les malades suspects seront réalisés puis transmis au laboratoire du centre hospitalier universitaire pour analyse.

Dans l'attente des résultats, tous les passagers, y compris les Martiniquais, seront consignés à bord.

**Contacts réservés aux médias :**

Oualid SAHTOUT - 06 96 28 34 42

[oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr](mailto:oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr)

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93

[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.tr](http://www.martinique.pref.gouv.tr)

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972

